

Olivier Michel, en grande difficulté pendant plus de 20 ans, remonte la pente grâce à Solidarité Paysans

« Son histoire nous a pris aux tripes. » Les membres de Solidarité Paysans étaient unanimes devant le courage affiché par Olivier Michel. L'agriculteur, installé à Pébrac, et suivi par l'association depuis deux ans, a livré sa longue descente aux enfers. Il a accepté de la partager à nouveau « pour aider ses confrères et consoeurs dans la même situation à oser demander de l'aide ». Tout commence tragiquement en 1998 lorsque son père, agriculteur, se suicide à 56 ans. Olivier Michel se retrouve projeté à la tête d'une exploitation agricole de 27 hectares. Même si c'était son souhait, ce tragique événement accélère tout. Il retourne à l'école pour suivre une formation. Puis, il monte une étude d'installation sur trois ans car la structure n'est pas assez importante. « J'ai réussi à m'installer, en 2002, en reprenant six hectares de mon voisin qui arrêta. Il devait y avoir 36.000 litres de lait à produire pour 60 moutons et neuf vaches allaitantes. Ce n'était pas viable du tout pour les années 2000. » Il est alors orienté vers l'augmentation de ses troupeaux. « La Chambre d'agriculture et la DDT m'ont conseillé de garder mes vaches et de monter à 250 moutons. Cela veut dire construire une bergerie », précise-t-il. À la même période, il rencontre la mère de ses deux filles qui a un oncle agriculteur souhaitant arrêter. Il reprend sa dizaine d'hectares avec les quotas laitiers dessus. « Je me

suis retrouvé à devoir produire 120.000 litres alors que je venais de reprendre l'affaire. De plus, c'était impossible d'atteindre ce quota dans mon ancien bâtiment. »

Les dettes s'accumulent

Olivier Michel décide alors de se concentrer sur la traite pour atteindre ses quotas. Il transforme sa bergerie, dont la construction est bien avancée, en stabulation pour des vaches laitières. « Sauf que le financement n'est pas de la même importance. Quand j'apportais les factures pour payer mon crédit, ça passait. » Sans s'en apercevoir, l'agriculteur était en train de couler. « La banque ponctionnait sans me prévenir sur ma Dotation Jeune Agriculteurs (DJA) que j'avais placée en cas de coup dur. Cela m'a mis complètement à plat. » Le cercle vicieux s'accélère. Olivier Michel doit repartir sur des emprunts pour combler ses pertes et finir la stabulation. « Mais je n'ai jamais assez produit pour rembourser mes crédits. » Il reçoit des aides à gauche à droite pour respirer. Cette vie sur le fil tiendra jusqu'en 2018. Le coup fatal sera son divorce. « J'étais tombé bien bas. La MSA a tiré la sonnette d'alarme. On me répétait « mais pourquoi vous n'arrêtez pas ? ». Une solution inenvisageable. L'agriculteur venait d'emprunter 150.000 € avec son ex-femme et avait décidé d'assumer la totalité du rembourse-

ment du crédit pour conserver la maison. Entre le professionnel et le personnel, il a 300.000 € à rembourser et n'arrive toujours pas à se tirer un salaire. Olivier Michel laisse petit à petit tomber jusqu'en 2024. « Un jour, dans un moment un peu noir, je suis tombé sur le témoignage d'un agriculteur suivi par Solidarité Paysans. Je disais "je n'en suis pas à ce point". J'y suis retourné plusieurs fois et j'ai fini par sauter le pas. Ils sont venus à trois une première fois pour un état des lieux psychologique, financier... J'ai vu qu'ils étaient sans aucun jugement et me disaient "ce n'est pas foutu, on va t'aider". » L'agriculteur attrape cette main tendue. Ensemble, ils obtiennent de la banque un remboursement annuel plutôt que mensuel. L'occasion de régler ses 30.000 € de dettes aux fournisseurs afin de pouvoir commander de nouveau des aliments pour ses vaches. « Cela m'a permis de remonter en production et d'enfin rentrer un peu d'argent. » Olivier sort enfin la tête de l'eau grâce au soutien de Solidarité Paysans. Et grâce à sa nouvelle compagne qu'il a aussi rencontrée en 2024. « Elle m'aide aussi bien sur le plan personnel que sur la ferme. Je suis en train de remonter la pente. » Il espère maintenant poursuivre cette belle dynamique enclenchée pour laisser une affaire viable à ses filles, si l'une d'entre elles souhaite reprendre l'affaire familiale. ■ F.M.



Serge Douix, président de Solidarité Paysans en Haute-Loire, espère que la bonne dynamique autour des agriculteurs accompagnés se poursuivra en 2026. PHOTO F.M.

Serge Douix, président : « Solidarité Paysans accueille tout le monde »

« Notre collectif est important pour les agriculteurs. Maintenant, des personnes comme Olivier (*lire ci-contre*) deviennent aptes à partager leur histoire. Ce n'était pas le cas avant. Certains réfléchissent même à devenir bénévoles dans notre association. C'est beau, cela nous soutient moralement. » Serge Douix, président de Solidarité Paysans en Haute-Loire, se dévoilait satisfait, jeudi 23 avril, après l'assemblée générale. En plus de la courageuse prise de parole d'Olivier Michel, des vidéos d'agriculteurs ont été projetées pour concrétiser le travail réalisé par l'association en Haute-Loire. Il espère maintenant que cette bonne dynamique se confirmera en 2026, et que Solidarité Paysans sera mieux soutenue par les autorités et les élus locaux. « Lors de mon rapport moral, j'ai partagé mon mécontentement à ce sujet. Les autorités départementales ne nous suivent pas assez alors qu'on réalise un travail

complémentaire aux structures existantes. » Pour rappel, Solidarité Paysans est une association qui accompagne gratuitement (*seule l'adhésion est payante, NDLR*) des agriculteurs en difficulté. « On ne maîtrise pas obligatoirement tous les sujets, mais on les aide sur tout. On est là en tant qu'accompagnant de nos pairs dans la confidentialité. C'est fondamental pour nous », précise Serge Douix. Toutefois, ce ne sont pas les animateurs et les bénévoles qui viennent toquer aux portes des exploitations agricoles. Le premier pas doit venir des agriculteurs et agricultrices. « Ce sont eux qui se prennent en charge et qui nous contactent. » Aussi, Solidarité Paysans Haute-Loire compte bien poursuivre des projets d'envergure comme l'exposition photo réalisée en collaboration avec les producteurs en 2025. « Bien évidemment, on cherche aussi de nouveaux bénévoles. On accueille tout le monde. » ■ F.M.



Suite à un enchaînement d'événements tragiques et de mauvais choix, Olivier Michel s'est retrouvé au bord du gouffre. ILLU. STÉPHANE PARA



L'équipe de Solidarité Paysans en Haute-Loire s'est réunie jeudi dernier pour l'assemblée générale à Vissac-Auteyrac. PHOTO FÉLIX MOURAILLE

SOLIDARITÉ PAYSANS EN AUVERGNE EN CHIFFRES

270

L'association a accompagné 270 exploitations agricoles auvergnates en 2025. La Haute-Loire est le département le moins représenté avec seulement 20 accompagnements (un sur Auzon communauté, trois sur Brioude Sud Auvergne, trois sur les Rives du Haut-Allier). Les causes des difficultés sont multiples : problèmes familiaux, retard dans les déclarations administratives, dépression, endettement, problèmes juridiques....

91

Parmi ces 270 structures agricoles, 91 sont nouvelles. Solidarité Paysans Haute-Loire a reçu huit appels en 2025, c'est cinq de moins par rapport à 2024. Toujours sur le département, cinq agriculteurs sont suivis depuis deux ans et quatre depuis trois ans.

125

« Les accompagnements réalisés par Solidarité Paysans en Auvergne sont à l'image des productions dominantes sur le territoire auvergnat :

l'élevage reste le secteur le plus représenté, et l'impact des récentes épizooties se fait ressentir. Malgré la dimension historique de ces productions au sein de notre région, elles semblent de plus en plus ébranlées par les chocs récurrents », communique l'association dans son rapport d'activité. Dans le détail, 125 productions de bovins (96 de viande et 29 laitiers) sont suivies.

40-54 ans

Près de la moitié des personnes accompagnées ont entre 40 et 54 ans (environ 47 %), tandis que les moins de 40 ans représentent 21 % d'entre elles, femmes et hommes confondus. Aussi, 28 % des accompagnements de Solidarité Paysans en Auvergne concernent des femmes. En Haute-Loire, la moyenne d'âge en 2025 est de 45 ans. Elle était de 51 ans en 2024. Cette baisse de l'âge confirme les difficultés rencontrées post-installation. « La part des jeunes installés parmi les personnes accompagnées est significative : 28 % d'entre elles sont installées depuis moins de 10 ans », partage Solidarité Paysans en Auvergne.